

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du parc éolien de Carnières

**De :** pierre.decaudin@nordnet.fr

**Date :** 14/10/2019 11:12

**Pour :** pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Monsieur le Préfet.

**J'écris ce courrier, dans le cadre de l'enquête publique du parc éolien de Carnières, pour vous dire que je suis favorable à l'implantation de ce parc sur le terroir de Carnières.**

Tout d'abord parce qu'il me semble normal que pour préserver **notre indépendance énergétique** autant que faire se peut, nous participions même de façon minime à l'effort national qui nous permettra de produire notre électricité par des moyens naturels. Les éoliennes en font partie, utiliser la ressource du vent, c'est bien mieux que de recourir aux énergies fossiles ou nucléaires.

D'ailleurs tout le monde est d'accord avec ce principe, sauf que personne n'en veut chez soi. On va changer les paysages, mais n'est-ce pas ce que fait l'homme depuis la nuit des temps ? Heureusement, d'ailleurs, car sans cela ma maison n'aurait jamais pu être construite et Carnières ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

« **Trop c'est trop** » nous dit notre Président de Région. Trop de quoi ? Pour ma part je ne trouve pas ces éoliennes aussi laides que cela ; leurs formes sont loin de me déplaire dans le paysage environnant. Il fut un temps où certains monuments aujourd'hui reconnus tels que la Tour Eiffel ou le Centre Pompidou ont été décriés par des gens qui n'ont pas eu de mots assez violents pour traduire leur mécontentement, ce à quoi se livrent actuellement certains membres du collectif anti-éolien de Carnières. Qu'en est-il maintenant pour ces monuments mondialement reconnus ?

De toute façon elles sont là pour répondre en partie aux besoins en énergie de nos concitoyens qui ne peuvent se priver de l'électricité. A part être contre les éoliennes dans leur village, que propose ce collectif ?

**La somme allouée à la commune** n'est pas à négliger. A un moment où l'on nous parle de la baisse des taxes d'habitation, ne serait-il pas prudent d'assurer à la commune une rentrée d'argent pour permettre au Maire et à son Conseil d'aller de l'avant dans les années à venir ? Car peut-on être sûr que les compensations promises durent toujours ?

Enfin il est vrai que si l'on se réfère à la **consultation des Carniérais qui se sont exprimés**

**majoritairement contre**, 67 % des suffrages exprimés. C'est la loi de la démocratie en France où votes blancs ne sont pas comptabilisés, donc c'est bien ce qui est retenu par Monsieur le Maire pour donner son avis.

Mais peut-être ce chiffre est-il à relativiser quand on sait que plus de 50 % des électeurs ne se sont pas déplacés pour cette consultation montrant que ce n'était pas leur préoccupation première. Donc oui, 67 % mais pas des Carniérais comme on veut nous le faire croire !

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mon profond respect.

Pierre DECAUDIN

11 Rue du Fresnoy CARNIERES